

Découvertes et apprentissage du sport

Le Conseil départemental s'engage au quotidien pour procurer un cadre de vie de qualité aux Périgourdins. Il propose ainsi un programme d'animations sur l'ensemble de la Dordogne tout au long de l'année.

Tous au stade

L'opération "Tous au stade" est un dispositif qui tend à promouvoir la pratique sportive de haut niveau principalement auprès des collégiens du département. Ces derniers sont invités à assister gratuitement à un match de leur choix au cours de l'année scolaire grâce à un partenariat avec les clubs nationaux soutenus par le Département. Le transport et les billets sont pris en charge par le Conseil départemental.

Pour participer, il convient de contacter la Direction des Sports et de la Jeunesse pour obtenir le calendrier des rencontres sportives dans les différentes disciplines sportives.



J'apprends à nager en Dordogne

Une opération accessible sur inscription du lundi 6 juillet au vendredi 28 août 2020 sur les sites départementaux. Un cycle de 10 séances gratuites vous est proposé pour apprendre à nager, flotter, se déplacer librement et être autonome dans l'eau.

Ce dispositif est entièrement gratuit et ouvert à tous :

- › particuliers à partir de 6 ans,
- › Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

Vous pouvez choisir votre lieu d'apprentissage entre les différents sites de baignade du Département :

- › Grand étang de La Jemaye,
- › Étang de Saint-Estèphe,
- › Lac de Gurson,
- › Base de loisirs de Rouffiac.

Les cours sont encadrés par un éducateur sportif diplômé conformément à la réglementation en vigueur. A ce titre, vous bénéficierez d'un suivi personnalisé réalisé par un professionnel.

Comment ça fonctionne ?

Vous devez être présent :

Le lundi : test pour évaluation et composition des groupes d'apprentissage.

2 créneaux : 11h30 à 13h et 14h à 15h30.

Inscription obligatoire sur un des deux créneaux, en suivant le lien de la rubrique " [Inscriptions](https://demarches.dordogne.fr/guides-des-aides/dgaces/sports/inscriptions-dispositif-apprendre-a-nager-dordogne/) (<https://demarches.dordogne.fr/guides-des-aides/dgaces/sports/inscriptions-dispositif-apprendre-a-nager-dordogne/>)".

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi

8 séances (à raison de 2 séances par jour) de 45 minutes.

L'horaire de vos séances sera défini en concertation avec le maître nageur sauveteur parmi les créneaux ci-dessous :

11h à 11h45

11h45 à 12h30

12h30 à 13h15

PAUSE

14h à 14h45

14h45 à 15h30

15h30 à 16h15

L'inscription et votre présence sont obligatoires à tous les cours.

Quand ?

ROUFFIAC

- › Du 17 au 21 Juillet 2023
- › Du 31 Juillet au 4 Août 2023

SAINT-ESTEPHE

- › Du 24 au 28 Juillet 2023
- › Du 7 au 11 Août 2023

GURSON

- › Du 10 au 14 Juillet 2023
- › Du 21 au 25 Août 2023

LA JEMAYE

<https://www.dordogne.fr/a-votre-service/sport-pour-tous-et-partout/decouvertes-et-apprentissage-du-sport?>

› Du 17 au 21 Juillet 2023

› Du 14 au 18 Août 2023

Pour s'inscrire

Accéder ici au formulaire d'inscription (<https://demarches.dordogne.fr/guides-des-aides/dgaces/sports/inscriptions-dispositif-apprendre-a-nager-dordogne/>)

Vacances sportives : s'amuser en découvrant les activités physiques et sportives

Durant les vacances scolaires des mois de février, avril et novembre, la Direction des Sports et de la Jeunesse organise des stages de 2 jours pour les enfants âgés de 8 à 11 ans et 1 journée d'animation pour les adolescents âgés de 12 à 15 ans.

Ces actions sont mises en œuvre en étroite coopération avec les communautés de communes et communes qui candidatent auprès de la Direction des Sports et de la Jeunesse.

Entièrement gratuits, ces programmes d'initiation aux activités physiques et sportives se doivent d'être accessibles au plus grand nombre. Ils proposent la découverte d'une palette élargie d'activités multisports et de pleine nature, sans prérequis et hors compétition.

Ce dispositif s'inscrit dans une volonté de proximité et d'équité territoriale en proposant à la jeunesse Périgourdine les mêmes droits d'accès au sport dans notre département.

Intervention dans les écoles : s'éduquer par le sport

Sous couvert d'une convention avec l'Education Nationale, les élèves d'écoles primaires (cycle 3) peuvent bénéficier de l'intervention d'un éducateur sportif départemental.

Cette aide ponctuelle à l'enseignement de l'éducation physique et sportive s'organise sur demande de l'établissement scolaire autour d'un cycle de sept semaines (une séance hebdomadaire) et d'une offre d'une dizaine d'activités sportives différentes.

Sections sportives scolaires : se perfectionner dans le temps scolaire

Dans le cadre du soutien au sport scolaire, le Département s'est engagé à accompagner le fonctionnement des sections sportives scolaires.

23 sections sportives de 18 collèges sont ainsi soutenues financièrement afin de permettre l'encadrement des collégiens s'inscrivant dans l'approfondissement et le perfectionnement d'une pratique fédérale renforcée.

11 de ces sections bénéficient d'un partenariat de compétences par l'intervention d'un éducateur sportif du Département.

Ecoles départementales des sports

Le Conseil départemental propose, par le biais des « écoles départementales des sports » de s'initier et de découvrir gratuitement aux enfants âgés de 8 à 11 ans une palette élargie d'activités <https://www.dordogne.fr/a-votre-service/sport-pour-tous-et-partout/decouvertes-et-apprentissage-du-sport?>

physiques et sportives multisports et de pleine nature tous les mercredis matins hors vacances scolaires.

Les objectifs visés sont :

- › Encourager la pratique sportive et favoriser son accès au plus grand nombre ;
- › Eduquer et socialiser l'enfant au travers de diverses activités sportives ;
- › Accompagner l'enfant pour se construire sur le plan psychomoteur et social ;
- › Créer l'envie chez le jeune enfant indécis, éloigné de la pratique ou socialement empêché ;
- › S'approprier son territoire en valorisant les activités physiques de pleine nature.

A ce jour 11 « écoles départementales des sports » sont ouvertes :

- › Agonac
- › Issac
- › Nontron
- › Rouffiac
- › Montpazier
- › Montpon-Ménestérol
- › Eymet
- › Le Bugue
- › Saint-Cybranet
- › Sarlat-la-Caneda
- › Dojo Départemental (Coulounieix-Chamiers)



Pour s'inscrire en ligne : <https://demarches.dordogne.fr/guides-des-aides/dgaces/sports/inscription-ecole-departementale-des-sports/>
(<https://demarches.dordogne.fr/guides-des-aides/dgaces/sports/inscription-ecole-departementale-des-sports/>)

Pour télécharger la plaquette d'information : [document au format PDF](#)

L'été actif

Pendant l'été, un programme d'activités physiques de pleine nature est proposé pour tous les publics.

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement des sports et des loisirs sportifs de nature, le Conseil départemental de la Dordogne et les communautés de communes proposent, sans condition, à chaque participant, des tarifs réduits permettant d'accéder à toutes les activités.

Vous pouvez pratiquer des activités sportives et de loisirs aux 30
<https://www.dordogne.fr/a-votre-service/sport-pour-tous-et-partout/decouvertes-et-apprentissage-du-sport?>

Vous pourrez pratiquer des activités sportives et de loisirs sur les 20 territoires suivants :

- › Bastides Dordogne Périgord
- › Domaine départemental de Campagne
- › Dronne et Belle
- › Communauté d'Agglomération Bergeracoise
- › Isle et Crempse en Périgord
- › Isle-Loue-Auvezère en Périgord
- › Isle Vern Salembre en Périgord
- › Grand étang de La Jemaye
- › Périgord Ribéracois
- › Lac de Gurson - Montaigne Montravel et Gurson
- › Périgord Limousin
- › Portes Sud Périgord
- › Base de loisirs de Rouffiac
- › Grand étang de Saint-Estèphe
- › Périgord Nontronnais
- › Sarlat-Périgord Noir
- › Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort
- › Périgord Noir Vallée Dordogne
- › Pays de Saint-Aulaye
- › Pays de Fénelon
- › Isle Double Landais
- › Vallée de l'Homme

Plus de détails sur : sportnature.dordogne.fr (<https://sportnature.dordogne.fr>)

Séniors à nous la forme : la santé par la pratique des activités physiques et sportives

En partenariat avec les communautés de communes et les communes, les Périgourdins âgés plus de 60 ans peuvent bénéficier hebdomadairement d'une matinée sportive.

Ce dispositif s'articule autour d'une offre de pratiques adaptées et personnalisées au public ciblé et des ateliers de prévention en santé « bien être – bien vieillir ».

13 « Séniors à nous la forme » sont actuellement proposés sur toute la Dordogne :

- › Daglan
- › Jumilhac-le-Grand
- › Prigonrieux
- › Saint Aulaye-Puymangou

<https://www.dordogne.fr/a-votre-service/sport-pour-tous-et-partout/decouvertes-et-apprentissage-du-sport?>

- › Saint-Julien-de-Lampon
- › Saint-Jory-Lasbloux
- › Saint-Léon-sur-l'Isle
- › Saint-Martial-de-Valette
- › Saint-Pierre de Chignac
- › Saint-Cyprien
- › Thenon
- › Villefranche-de-Lonchat
- › Villeteureix

